DIRECTION DES ACHATS DU GHT HOPITAUX SUD LORRAINE
29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
CO 60034
54035 NANCY CEDEX

Prestations d'entretien et de maintenance des Installations CVC des hôpitaux de Pont-à-Mousson, Pompey, Lay Saint-Christophe, Dieuze et de l'EHPAD Saint-Epvre et des sites au gaz du CHRU de Nancy

RC : ANNEXE 1
TRAME DE MÉMOIRE TECHNIQUE (TMT)

AO_2026_156

SOMMAIRE

1. Objet du document 3

2. Trame attendue 3

2.1. Poste P1 3

2.2. Critère valeur technique : Poste P2 3

2.3. Critère valeur technique : Vie du contrat 5

3. Annexes / Informations complémentaires 6

4. Proposition de présentation et numérotation des Dossiers 6

1. Objet du document

Le but du présent document est d'exposer la forme attendue du mémoire technique au candidat.

Cette trame de document peut être reprise pour constituer le mémoire technique ou le candidat peut copier la structure imposée dans son document de réponse

2. Trame attendue

2.1. Poste P1

2.1.1. Engagement d'économies d'énergie

Ce critère sera valorisé selon les cibles contractuelles (NB) proposées par le candidat :

$$Note = Points\ sous - critère \times \frac{\%\ économie\ candidat}{\%\ économie\ candidat\ mieux\ disant}$$

2.1.2. Justification des économies d'énergie avancées

Ce critère sera valorisé selon la cohérence entre cibles contractuelles (NB) proposé par le candidat et sa justification sur les moyens mis en œuvre par celui-ci pour l'atteindre.

2.1.3. Détail du calcul

Ce critère sera fonction de la présence du détail du calcul des cibles contractuelles (NB) du candidat.

2.2. Critère valeur technique : Poste P2

2.2.1. Cascade d'astreinte, organisation des interventions en astreinte

Ce critère sera valorisé en fonction des éléments suivants :

- Clarté ;
- Présence d'au moins trois niveaux hiérarchique ;
- Contact des différents acteurs ;
- Rapidité d'exécution.

2.2.2. Organisation de l'équipe dédiée au contrat

Ce critère sera analysé fonction de la composition de l'équipe dédiée ainsi que sur les différents profils la composant (CV).

2.2.3. Organisation et ordonnancement des opérations de conduite et des opérations de maintenance préventive et contrôles réglementaires

Dans le cadre des opérations de conduite, le candidat exposera les différents moyens mis en œuvre et les délais d'intervention proposés.

Dans le cadre des opérations de maintenance préventive, le candidat exposera les gammes de maintenance proposée (si périodicité supérieure à celle du cahier des clauses techniques particulières et les contrôles réglementaires) ainsi que les moyens matériels mis en œuvre pour organiser efficacement la maintenance préventive et l'utilisation de la GMAO.

Dans le cadre des opérations de maintenance curative, le candidat exposera :

- Les délais d'intervention proposés (si inférieurs à ceux du cahier des clauses techniques particulières)
- Les stocks de pièces de secours mis à disposition permettant d'assurer la continuité de service
- Les moyens de secours pouvant être mis en œuvre, le prix et le délai de mise en œuvre de ces moyens

2.2.4. Organisation et procédure des interventions curatives

Ce critère sera analysé en fonction de la procédure d'activation des moyens mis à disposition au maitre d'ouvrage par le candidat pour répondre à ses demandes d'intervention curative.

Les procédures et stratégies de réparation et de retour d'information au maitre d'ouvrage concernant la nature de l'intervention et les moyens mis en œuvre pour y remédier sera également analysée.

2.3. Critère valeur technique : Vie du contrat

2.3.1. Présentation des interlocuteurs

Le critère sera valorisé sur la présence et l'exhaustivité de la présentation des interlocuteurs.

Le détail des interlocuteurs présents aux différents types de réunion sera également pris en compte.

2.3.2. Procédure de retour d'information au maitre d'ouvrage en clôture d'intervention

Le critère sera valorisé sur la procédure concernant les remontées d'informations au maître d'ouvrage en cas d'intervention sur site (astreinte et hors astreinte). Les informations concernées sont la nature des interventions ainsi que les moyens mis en œuvre pour les clôturer.

2.3.3. Traçabilité (des interventions, du suivi, des travaux, des relevés, de la présence)

Le critère sera valorisé sur les moyens mis en œuvre afin de faciliter la traçabilité et la transparence des différentes actions menées par le candidat sur les installations.

Et sur la forme et la pertinence du retour d'information et de la communication au maître d'ouvrage. (Utilisation de la GMAO du client, si mise à disposition titulaire).

Sera également pris en compte l'ergonomie du système de suivi de la maintenance en ligne (service client) permettant au maître d'ouvrage de consulter à tout moment les consommations et factures pour chacun des sites, les interventions en attente ainsi que le programme de maintenance préventive.

2.3.4. Exemple de rapport d'exploitation et des documents technique de suivi

Le critère sera valorisé sur :

- La présence d'un exemple de rapport d'exploitation
- La pertinence des éléments présentés dans cet exemple
- La clarté et l'exhaustivité des éléments de l'exemple de rapport d'exploitation
- La présence d'un exemple des documents technique de suivi
- La pertinence des éléments présentés dans cet exemple

La clarté et l'exhaustivité des éléments de l'exemple des documents technique de suivi

3. Annexes / Informations complémentaires

Tous les éléments de réponse au critère technique doivent se trouver dans les chapitres présentés ci-dessus.

Cette partie est ouverte à la libre expression du candidat et lui permet d'annexer des détails qui alourdiraient le corps du mémoire technique (tel que les CV complets, les schémas hydrauliques, les fiches techniques, des graphiques détaillés ou des plans…). Les références et renvois doivent être valides et pertinents.

4. Proposition de présentation et numérotation des Dossiers

Les candidats pourront s'appuyer sur la structure décrite dans le tableau ci-dessous.

Il est demandé aux candidats de respecter l'ordre établi dans le tableau ci-dessous.

Numérotation	Description de la pièce	Volume limite le cas échéant	Nom pièces numérique
1.1	Sommaire de l'offre	2 pages	1.1_SOMMAIRE_*(Nom candidat)*_CHRU NANCY ET GHVL2027 N° marché
1.2	Synthèse de l'offre	5 pages	1.2_SYNTHESE_*(Nom candidat)*_ CHRU NANCY ET GHVL2027 N° marché
2.1	Acte d'engagement	-	2.1_AE_*(Nom candidat)*_ CHRU NANCY ET GHVL2027 N° marché
2.2	Annexe financière	EXCEL	2.2_AF_*(Nom candidat)*_ CHRU NANCY ET GHVL2027 N° marché *_BASE*
3.1	Mémoire technique du candidat	75 pages	3.1_MT_*(Nom candidat)*_ CHRU NANCY ET GHVL2027 N° marché _BASE